

Contrat Educatif Local - Service Enseignement - Versement de subventions au titre de l'année 2000

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre des actions inscrites au programme 2000 du Contrat de Ville 2000/2006 et plus particulièrement du Contrat Educatif Local, qui concernent l'Action Educative et Citoyenne (AEC) ainsi que l'opération Top Vacances Hors Eté (TVHE), il est proposé de verser aux écoles et associations suivantes les montants de subvention indiqués en regard au titre de la délégation Enseignement.

Bénéficiaires	Action	Montant
Association Socio-Educative Centrel - Ecole primaire Ste-Famille	Promouvoir la citoyenneté chez les enfants, développer les liens avec leur famille et leur quartier, lutter contre l'échec scolaire (AEC)	7 000 F
Ecole élémentaire J.Ferry/Rosemont	Aide à la réussite scolaire (valorisation du milieu social) insertion sociale, développement de la citoyenneté, valorisation de soi , etc.) (AEC)	15 000 F
FRANCAS	Espace de Loisirs et de rencontre pour les préadolescents de Planoise (TVHE)	27 505 F
FRANCAS	Animation du secteur Rembrandt Renoir Rubens (TVHE)	24 704 F
Total		74 209 F

Les crédits nécessaires seront prélevés sur la ligne 92.824.6574.21100 du budget primitif 2000, elle-même abondée par transfert de 30 000 F provenant de la ligne 92.212.64131.21100.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Enseignement, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité, deux Conseillers s'abstenant.

Récépissé préfectoral du 11 juillet 2000.